Toul: Chambre sécurisée

Presse
Lu pour vous

L'EST RÉPUBLICAIN

Article du 17/05/2019

TOUL - SYNDICATS

« Il y aura des périodes sans patrouille de police »

Comme nous l'annoncions dernièrement , un comité technique s'est tenu ce jeudi en préfecture pour débattre de la garde de la chambre sécurisée à l'hôpital de Toul. Un lieu déjà en place pour soigner les personnes détenues dans les prisons de Toul et d'Ecrouves, et dont la garde s'apprête à être confiée, nuit et jour, à deux fonctionnaires de police du commissariat local. Le préfet a acté cette décision, pourtant tant redoutée par les syndicats de police. « Les effectifs actuels ne le permettent pas », martèle Emmanuel Peltier, d'Alliance. « Et on nous a annoncé qu'il n'y aurait aucun renfort au 1er septembre sur le département. Il y aura donc des périodes sans patrouille de police sur le circo de Toul. S'il se passe quelque chose de grave, chacun devra prendre ses responsabilités. Et ça arrivera ! » Emmanuel Peltier va miser sur les appuis politiques. Il rencontrera le maire de Toul, ainsi que le député.

Pour Cyril Baudresson, d'Alternative police CFDT, « mathématiquement, on pourra garder cette chambre les mardis et jeudis matin, si on n'a pas de comparution immédiate et en étant prévenus quinze jours à l'avance... Autant dire « jamais », c'est physiquement impossible. »

Avec le syndicat pénitentiaire

Abdel Nahass, secrétaire de l'unité SGP Police FO, annonce d'ores et déjà qu'une action commune va avoir lieu avec les surveillants des deux prisons. Franck Rassel, représentant FO pénitentiaire, est de cet avis. L'homme soulignant au passage qu'une Unité d'hospitalisation sécurisée interrégionale est fonctionnelle à l'hôpital de Brabois, comprenant des gardiens sur place. Y transférer directement les personnes détenues souffrantes faciliterait la tâche de ses collègues. Un avis certainement partagé du côté du commissairiat.

"Alternative Police Cfdt a appelé en réunion de CT l'ensemble des syndicats représentatifs à faire bloc devant cette nouvelle mission sans effectif supplémentaire".

Notre priorité : Défendre vos intérêts
Notre devoir : Vous informer